

Madame, Monsieur,

En tant qu'habitant(e) de Violay, vous êtes sensible au devenir de notre village, et donc à la sauvegarde de son patrimoine, dont l'église fait partie.

Après la rénovation du beffroi, le changement de la chaudière et la rénovation de la façade et de son éclairage, il nous paraît important de rénover aujourd'hui l'intérieur qui a beaucoup souffert d'infiltrations d'eau ces dernières années.

Le changement de la zinguerie, ainsi que la remise aux normes de l'électricité font partie des travaux indispensables à réaliser avant les peintures. Nous en profiterons également pour changer quatre des six moteurs de cloches, en panne actuellement.

Le budget pour la rénovation intérieure est conséquent puisqu'il avoisine les 113.000 euros HT. C'est pourquoi, nous avons demandé à la Fondation du Patrimoine de bien vouloir nous aider en acceptant de mettre en place une souscription permettant ainsi aux habitants de faire un don, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôts de 66 %, ainsi qu'aux entreprises, qui, elles, peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts de 60%.

Je sais pouvoir compter sur votre participation, même modeste, afin que cet édifice qui fait partie de notre patrimoine à tous, croyants ou non-croyants, puisse envisager l'avenir avec sérénité.

Vous trouverez dans vos boîtes aux lettres, en mairie, ou même en pièce jointe, le bon de souscription édité par la Fondation du Patrimoine, puisque tout don doit être libellé à l'ordre de la **Fondation du Patrimoine - Eglise de Violay**.

Je vous remercie par avance de votre générosité pour que notre église retrouve des couleurs dignes de Violay !

Très sincèrement.

Véronique CHAVEROT
Maire de Violay
Vice Présidente du Département de la Loire